

# Newsletter du CRE Grand-Est

*L'actualité équestre du CRE Grand-Est*



## ÉDITO

## ACTUALITÉS COVID

## INFOS FFE

## CARNET

## FORMATIONS

## CRTE



*Depuis le mois de mars 2020, l'épidémie de Covid-19 impacte lourdement la filière équine. Acteurs du sport, du tourisme, du loisir, de l'élevage, des courses, nous sommes tous impactés et nous devons nous adapter afin de sauver notre filière.*

*Le premier confinement du 15 mars et le second du 29 octobre ont particulièrement réduit nos activités.*

*Le couvre-feu de 18 heures aura de rudes répercussions.*

*La rentrée de septembre a été encourageante mais dans ce contexte restons vigilants et privilégions la gestion scrupuleuse de nos entreprises et la mise en place des plans de sauvegarde pour surmonter cette crise sanitaire.*

*Restons optimistes, la crise a révélé l'importance du sport dans nos sociétés, aussi bien pour la santé que pour le bien-être physique et mental, les opérations de relance des activités équestres ont porté leurs fruits. Plus que jamais soyons déterminés, je vous assure notre mobilisation sans faille avec l'ensemble des équipes du CRE de la Grande Région, au service du développement de l'équitation et de ceux qui la font vivre.*

*Il est temps de se tourner vers 2021 avec l'espoir que cette nouvelle année soit plus souriante.*

*Je vous souhaite santé, travail, bonheur pour vous et pour vos proches.*

*Très belle année 2021 à tous.*

Valérie Hamelin-Boyer, Présidente du CRE Grand-Est.



<https://www.facebook.com/ComiteEquitationGrdEst>



**Siège social** (Tomblaine - 54) Sylvie. Tél. : 03 83 18 87 52 - [contact@cregrandest.fr](mailto:contact@cregrandest.fr)

**Organisme de formation** (Tomblaine - 54) Magali. Tél. : 03 83 18 87 51 - [contact.of@cregrandest.fr](mailto:contact.of@cregrandest.fr)

**Délégation Territoriale Alsace** (Entzheim - 67) Corinne. Tél. : 03 88 36 08 82 - [contact.alsace@cregrandest.fr](mailto:contact.alsace@cregrandest.fr)

**Délégation Territoriale Ch-Ardenne** (Compertrix - 51) Agnès. Tél. : 03 26 22 12 10 - [contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr](mailto:contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr)

## Application du protocole FFE après l'horaire du couvre-feu

La FFE a sollicité le Ministre de l'Agriculture afin de permettre l'application du protocole sanitaire du 10 novembre.

Le cabinet du Ministre a confirmé que ce protocole est valable et utilisable après l'horaire de couvre-feu, afin d'assurer le bien-être et les soins nécessaires aux équidés.

Les établissements qui mettent en œuvre ce protocole doivent utiliser le [Registre Covid FFE](#) qui apporte les garanties de traçabilité exigées.

Dans le cas d'un déplacement après le couvre-feu, la personne doit remplir une attestation de déplacement en cochant le motif "soins" (cas n°2) et se munir de l'attestation FFE téléchargeable depuis sa page Cavalier FFE.

Cette attestation est générée automatiquement par le site FFE.com, une fois que l'établissement équestre a complété le registre COVID.

[Téléchargez le protocole FFE](#)

[Téléchargez le Guide d'utilisation du Registre Covid FFE](#)

[Téléchargez l'attestation de déplacement de "couvre-feu"](#)

## Courriers aux Préfet-es

La FFE, en partenariat avec les CRE et les CDE, a envoyé le 4 janvier un courrier adressé aux Préfet-es des départements du Grand-Est afin de les sensibiliser à l'application du protocole sanitaire du 10 novembre.

Retrouvez le texte de ce courrier sur le site du CRE :

[https://www.cregrandest.fr/documents/modele\\_courrier\\_prefets\\_04102021.pdf](https://www.cregrandest.fr/documents/modele_courrier_prefets_04102021.pdf)

## Rappel : les aides disponibles

Consultez la page «FFE Ressources» dédiées aux aides disponibles :

[Page FFE Ressources : toutes les aides disponibles](#)

## L'Assemblée Générale Élective de la FFE aura lieu le 18 mars 2021



### Communication du Comité fédéral aux membres de l'Assemblée générale de la FFE. *Règlement intérieur, article 6.*

L'Assemblée générale électorale pour le renouvellement des instances dirigeantes de la Fédération Française d'Équitation se déroulera le **jeudi 18 mars 2021** au Parc équestre fédéral - 41600 Lamotte Beuvron

Si cette Assemblée générale ne recueille pas le quorum requis, une 2ème Assemblée, qui statuera sans condition de quorum, est prévue le 25 mars 2021 à Lamotte Beuvron.

Les membres de l'Assemblée générale de la FFE seront convoqués ultérieurement, et recevront, conformément au règlement intérieur, toutes les informations leur permettant d'exercer leur droit de vote.

Les Statuts et Règlement intérieur de la FFE sont consultables sur [www.ffe.com/La-FFE/Statuts-et-Reglement-Interieur](http://www.ffe.com/La-FFE/Statuts-et-Reglement-Interieur)

## Report de saisie des DUC

Les dernières annonces gouvernementales n'ont pas apporté d'éléments quant à la reprise de la compétition pour les cavaliers ne justifiant pas d'une situation professionnelle dans leur pratique sportive. Elle ne pourrait, dans l'hypothèse la plus optimiste, débiter qu'après le 20 janvier 2021. Par conséquent, il a été décidé de décaler à nouveau la fin de la période de saisie de DUC des compétitions se déroulant jusqu'au 31 décembre 2021.

Les organisateurs pourront saisir leur DUC jusqu'au 14 janvier 2021 et les CRE/CDE disposeront du 15 au 31 janvier 2021 pour labelliser les concours. Les DUC seront validées le 1er février 2021.

Pour les compétitions programmées après le 20 janvier et/ou ayant une date de clôture avant le 1er février, nous procéderons régulièrement à la validation des DUC afin que les organisateurs puissent compléter les programmes et ouvrir les compétitions aux engagements, et ce sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.

## Bye bye Armand

Difficile début d'année 2021 ...

Un départ soudain qui bouleverse notre monde équestre.

Armand Michel nous a quittés, il avait 71 ans.

Homme de cheval à l'œil affûté, il a grandi dans ce milieu aux côtés de personnages aujourd'hui bien connus. Il avait choisi d'être Commissaire au Paddock, pas la fonction la plus simple, mais il aimait être au contact des cavaliers, des coachs et des chevaux... Toute sa vie.

Il oeuvra sur de nombreux concours nationaux et internationaux en CSO, comme en Complet.

Fidèle des premières heures, figure indissociable de la Ligue de Lorraine, du CRE Lorraine, puis du CRE Grand Est, sa vie fut un grand livre d'histoires et d'anecdotes qu'il aimait partager avec nous.

Le PHL était devenu son aire de jeu, rien ne s'y passait sans qu'on ne l'y croise... Armand, tu vas nous manquer !



### DOMBASLE-SUR-MEURTHE

Monsieur et Madame Daniel GAUTHIER,  
et leurs enfants ;  
Monsieur Jean-Pierre ALLIBERT, et ses enfants ;  
Monsieur et Madame Jean-Paul COQUEREL,  
et leurs enfants  
ont la douleur de vous faire part du décès de

### Monsieur Armand MICHEL

survenu à Dombasle, le 1<sup>er</sup> janvier 2021, dans sa 71<sup>e</sup> année.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 8 janvier, à 10 h, en l'église de Dombasle.

NI FLEURS NI COURONNES.

Le présent avis tient lieu de faire-part  
et de remerciements.

## Rappel formations enseignants

LES 18 ET 19 JANVIER 2021

**Techniques d'organisation et de gestion pour développer sa structure équestre** à Entzheim avec Philippe Molès, gérant de centres équestres, Expert Fédéral, concepteur du système qualité «gestion de centres équestres» et ancien cavalier de l'équipe de France.

À PARTIR DU 25 JANVIER 2021

**BFE Équitation Éthologique niv. 1** à Chantraine avec Stéphanie Olivain-André, Experte Fédérale en Équitation Éthologique, titulaire du BFE EE 3.

Fiches d'inscriptions à télécharger ici :

[cregrandest.fr/formation/formations\\_pro.html](http://cregrandest.fr/formation/formations_pro.html)



Contact : Magali Perez · 03 83 18 87 51

[contact.of@cregrandest.fr](mailto:contact.of@cregrandest.fr)

[Page Facebook Formations](#)

## FORMATIONS ODC

### Juges CSO

À PARTIR DU 11 JANVIER 2021

Formation labellisée en deux parties, en visioconférence, avec consultation préalable obligatoire du cours Juge CSO sur FFE Campus.

**Les inscriptions sont closes.**

Tronc commun le lundi 11 janvier 2021 à 18h30.

2<sup>e</sup> partie : Groupe 1 (Juges CSO Stagiaires, Club, Candidats Nationaux) le lundi 18 janvier 2021 à 18h30, ou le samedi 23 janvier 2021 à 9h00. Groupe 2 : Juges CSO Nationaux et Nationaux Elite le lundi 18 janvier 2021 à 18h30.

### Chefs de Piste CSO

À PARTIR DU 14 JANVIER 2021

Cours labellisé en deux parties, en visioconférence avec un travail préalable obligatoire à réaliser.

**Les inscriptions sont closes.**

Tronc commun le jeudi 14 janvier 2021.

2<sup>e</sup> partie par groupe de niveaux le jeudi 21 janvier 2021. Groupe 1 : Chefs de Piste CSO Stagiaires, Club, Candidats Nationaux et Nationaux. Groupe 2 : Chefs de Piste CSO Candidats Nationaux Elite et Nationaux Elite.

[Page des formations ODC](#)

## Balisage du Pays de Bitche

En collaboration avec l'office de tourisme du pays de Bitche et l'ONE, le CRTE du Grand Est a assumé le balisage équestre de la boucle des châteaux en décembre 2020.

Fixation sur le circuit des plaques directionnelles spéciales équitation :



Pour la pause de midi, nous remercions Monsieur le Maire de nous avoir offert un petit répit afin de nous réchauffer et de dégourdir nos doigts.

Un des lieux de pause lors du circuit, avec en arrière plan à droite les barres d'attache, à proximité d'endroits remarquables :



Guy Matras en compagnie de la responsable de l'office de tourisme du pays de Bitche qui supervise le balisage :

